

**COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS TECHNIQUES**

Lundi 25 Septembre 2023 – Visioconférence

**Responsable :** Patrick TAFFOREAU

**Présents :** Michèle LE PRIELLEC – Référente COT 44, Thierry MOREAU – Référent COT 49, Gérard TRICHET – Référent COT 85, Guy LANOE – Référent Jeunes Juges, Estelle ARTU – Référente jurys et jeunes juges, Cyril FROGER – Référent COT 72, Xavier MORICEAU – Référent Jeunes Juges, Jean-Yves LE PRIELLEC, Bernard ROLLAND, Anne RETHORE – salariée Ligue

**Excusé :** Serge MOTTIER - Président Ligue, Guy THEARD – Référent COT 53

### **1. ACTUALISATION DES REGLES**

Il est fréquemment remarqué que des chefs juges n'appliquent pas les nouvelles règles de compétitions souvent par défaut d'actualisation des connaissances.

Il est convenu de relancer une communication des dernières règles actualisées à tous les officiels de la Ligue :

- Envoi mail du guide de l'officiel disponible sur notre site Internet (rappel du chemin d'accès à ce guide) qui reprend toutes les règles modifiées dernièrement en rouge
- Envoi mail d'un document ne reprenant que les modifications de règles

Il sera programmé un module d'actualisation des règles avec les Juges Arbitres Fédéraux + Régionaux car ces derniers seront sollicités pour les compétitions départementales

### **2. CANDIDATS NAR/JNA**

Bernard ROLLAND est en attente de la décision fédérale quant à son admission à l'examen d'OTN dont la pratique a eu lieu l'été dernier.

Patrick TAFFOREAU réfléchit à sa candidature

Il semblerait que Claude BLEUZET réfléchisse à une candidature mais celle-ci doit obligatoirement être envoyée à la Ligue avant la fin du mois

### **3. PROJET JUGE ARBITRE PAR DISCIPLINE**

Depuis quelques saisons, la Ligue a expérimenté la mise en responsabilité de 2 chefs juges en tant que juge arbitre de spécialités.

Les modules OFA « Savoir arbitrer par spécialités » sont disponibles. La Ligue va encourager les stagiaires sur cette activité.

Il est noté qu'il est intéressant de proposer des juges arbitres par spécialités sur des compétitions mais le plus important reste de former des Chefs juges de très bon niveau car ce sont eux qui prennent la majorité des décisions d'arbitrage directement sur les concours lors des compétitions.

#### **4. JUGES ARBITRES REGIONAUX (NIVEAU 2)**

Il est important d'actualiser les compétences des Juges arbitres régionaux car ils seront amenés à officier de plus en plus sur les compétitions à venir. Seule une poignée de juges arbitres fédéraux continuent à officier très régulièrement sur les championnats régionaux et supérieurs ... et d'autres ne donnent plus vraiment de nouvelles.

#### **5. DATES FORMATIONS CHEFS JUGES**

Le samedi 25 novembre est désigné pour proposer les modules de spécialités pour le niveau 3.  
Le module M195 sera proposé en visio le vendredi 24 novembre au soir.

Les référents Jeunes juges régionaux se proposent d'envisager un regroupement de cette formation chef juge avec une formation régionale Jeune juge.

La Ligue, via Alexandra, réalisera une extraction, pour chaque référent départemental, de la liste de leurs juges de niveau 2 afin qu'ils puissent cibler les officiels ressources à contacter pour leur proposer le passage du niveau 3

#### **6. NOMINATION DES JA PROCHAINES COMPETITIONS**

Patrick évoque ses difficultés à recevoir des réponses quant à la disponibilité des JAF pour les différents championnats inscrits au calendrier.

- Patrick TAFFOREAU envoie le calendrier automnal/hivernal aux JAF en notant une date de retour rapide

#### **7. QUESTIONS DIVERSES**

- La COT n'a aucune information sur l'avancée des décisions concernant le jury des JO/JOP de Paris 2024
- Une question est posée concernant la réglementation du relais medley court donc les règles ne semblent pas claires sur la ligne de départ et l'ordre de passage. Un document est joint à ce compte rendu

# MEMO MARQUAGE MEDLEY COURT 100-200-300-400

## 1. CONTEXTE

Vu le faible nombre de compétitions pour cette épreuve organisées en France, cela ne présente pas d'intérêt de faire figurer l'épreuve de relais Medley sur le plan de marquage type d'une piste. Cependant, il est possible de réaliser un marquage temporaire pour cette épreuve en s'appuyant sur le marquage existant d'une piste.

## 2. DEFINITION DU RELAIS MEDLEY

Le relais Medley est défini par les règles suivantes de l'IAAF

170.1 Les distances classiques seront : [...] Relais Medley 100m-200m-300m-400m [...].

170.3 [...] pour les première et deuxième transmissions du relais Medley, chaque zone de transmission sera d'une longueur de 30m, dont la ligne de référence se trouvera à 20m de l'entrée de zone. Pour la troisième transmission du relais Medley, [...] chaque zone de transmission sera d'une longueur de 20m, dont la ligne centrale constituera le milieu.

170.14 Les courses de relais Medley seront courues en couloirs pendant les deux premiers parcours, ainsi que pendant la partie du troisième parcours allant jusqu'au plan vertical de l'extrémité la plus proche de la ligne de rabattement décrite à la Règle 163.5, où les coureurs peuvent quitter leurs couloirs respectifs (deux virages en couloirs).

*Note : l'épreuve de relais Medley ne doit pas être confondue avec le relais Medley distance (ou medley long) qui porte un nom similaire mais dont les distances sont différentes 1200m-400m-800m-1600m*

## 3. MARQUAGE PRATIQUE

Dans la pratique, le relais Medley revient à réaliser le parcours d'un 800m (avec un virage en couloirs puis rabat à la corde) précédé de 200m en couloirs.

C'est à partir de ces éléments que nous allons pouvoir nous appuyer sur les marquages existants.

Pour calculer l'emplacement, de la ligne de départ du medley, pour chaque couloir, il faut prendre la mesure entre la ligne d'arrivée et la ligne de départ du 800m. (cf. figure 3.1)

Cette distance est à reporter, respectivement dans chaque couloir, en l'avancé à partir de la ligne de départ du 200m (cf. figure 3.2)

Pour la 1<sup>ère</sup> zone de transmission, la distance calculée précédemment est à reporter, respectivement dans chaque couloir, en l'avancé à partir de la ligne d'entrée de zone et à partir de la ligne de fin de zone du 4x100m 3<sup>ème</sup> zone (cf. figure 3.3)

Il faut ensuite pour chaque couloir prendre la mesure entre la ligne de départ du 800m et la ligne de départ du 400m (cf. figure 3.4)

Pour la 2<sup>ème</sup> zone de transmission, la distance calculée précédemment est à reporter, respectivement dans chaque couloir, **en la reculant** à partir de la ligne d'entrée de zone et à partir de la ligne de fin de zone du 4x100m 1<sup>ère</sup> zone (cf. figure 3.5)

Figure 3.1 DECALAGE LIGNE D'ARRIVEE - LIGNE DE DEPART DU 800m

Relever la distance entre la ligne d'arrivée générale et la ligne de départ du 800m.

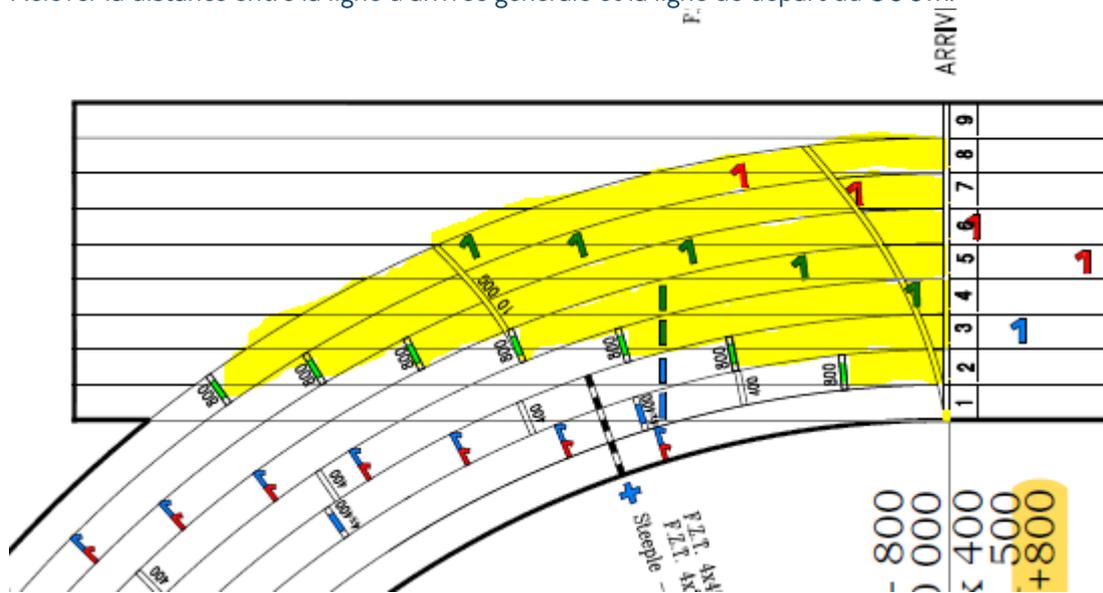


Figure 3.2 MARQUAGE LIGNES DE DEPART DU RELAIS MEDLEY

Il faut s'appuyer sur le marquage existant du départ du 200m.

Dans chaque couloir, il faut reporter en l'avancant la distance relevée en 3.1

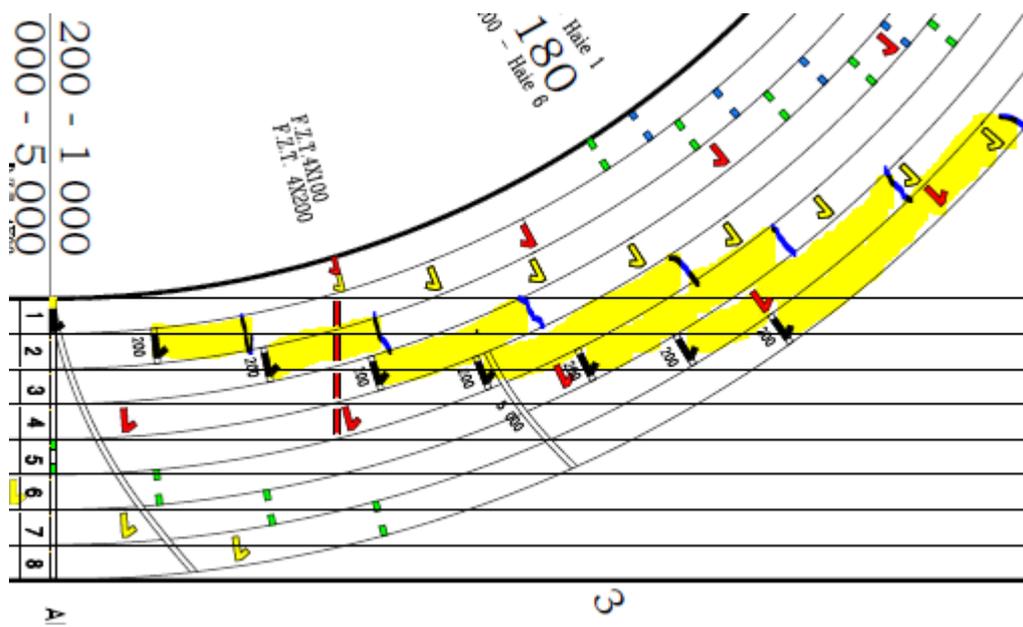


Figure 3.3 MARQUAGE PREMIERE ZONE DE TRANSMISSION

Il faut s'appuyer sur le marquage existant de la 3<sup>ème</sup> zone de transmission du 4x100m.

Dans chaque couloir, à l'entrée et le sortie de zone, il faut reporter en l'avançant la distance relevée en 3.1

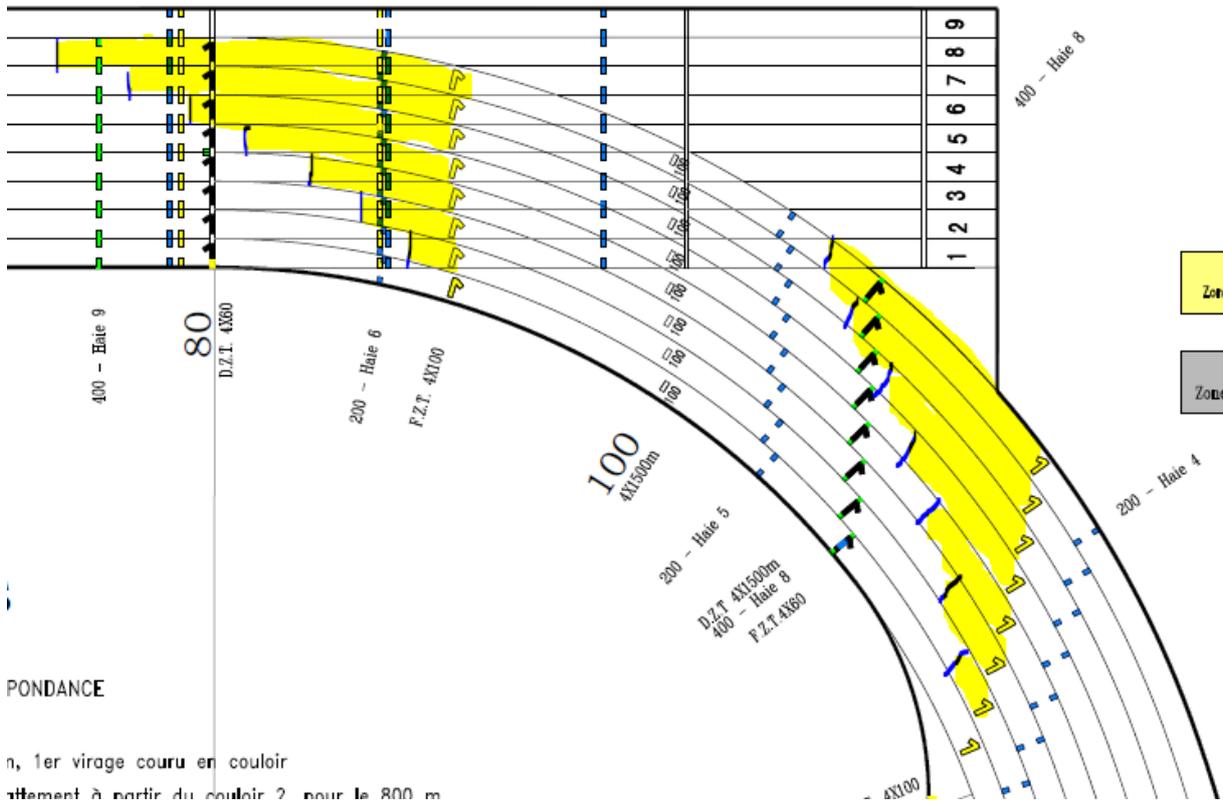
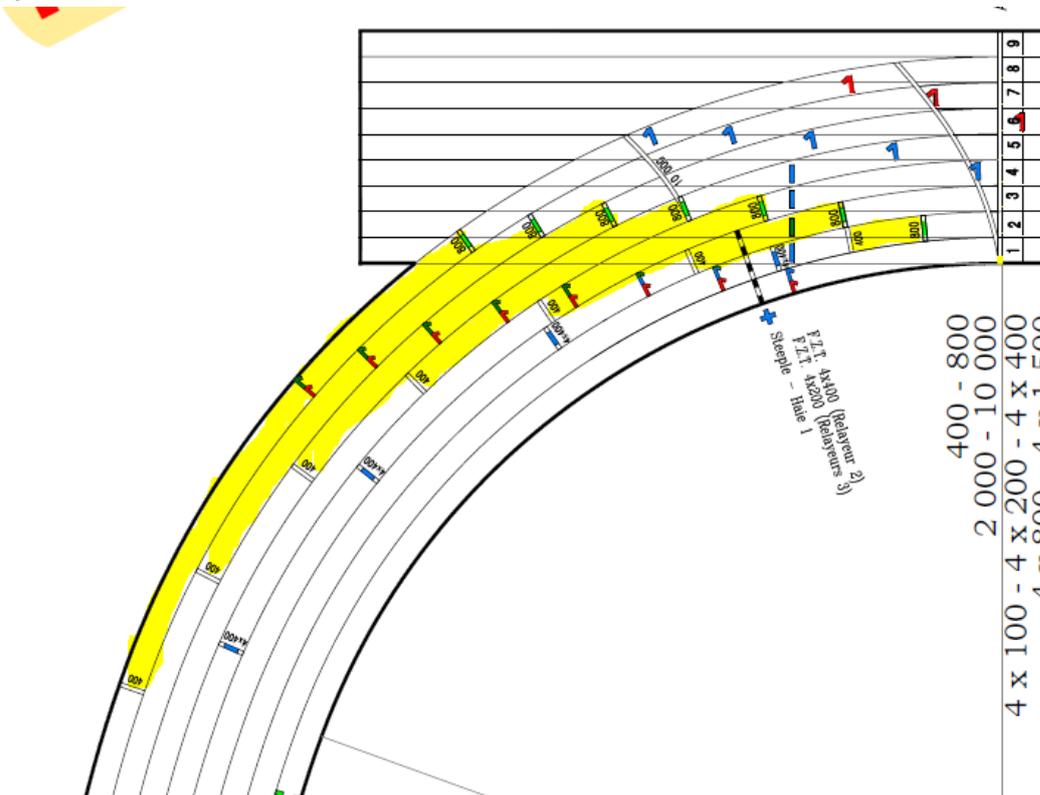


Figure 3.4 DECALAGE LIGNE DE DEPART DU 800m - LIGNE DE DEPART du 400m

Pour chaque couloir, il faut relever la distance entre la ligne de départ du 800m et la ligne de départ du 400m.



### Figure 3.5 MARQUAGE DEUXIEME ZONE DE TRANSMISSION

Il faut s'appuyer sur le marquage existant de la 1<sup>ère</sup> zone de transmission du 4x100m.

Dans chaque couloir, à l'entrée et le sortie de zone, il faut reporter en la reculant la distance relevée en 3.4

